



# LE PETIT REXOIS

La Commune de SAINT-GEORGES-DE-REX au fil des jours

N°19 - NOVEMBRE 2016

## L'édito

A la lecture de cette nouvelle édition de notre journal communal, vous découvrirez un reportage présentant les jeunes gens qui sont venus habiter une ferme à Bergné le long de la route départementale 180. Cette ferme inactive depuis plusieurs années retrouve vie. Natacha et Valentin y proposent leur production aussi bien en fromages de chèvre qu'en légumes et plantes aromatiques. Je vous encourage vivement à les rencontrer lors des marchés locaux où ils ont posé leur étal.

Le sujet de la circulation routière dans notre bourg est souvent abordé lors de nos rencontres. Vos inquiétudes sont argumentées par l'importance du nombre de véhicules lourds et la vitesse excessive sur les quatre voies d'accès à notre village. Vos élus sont conscients de ces évolutions pouvant créer des mises en danger des piétons et cyclistes empruntant nos rues. L'étude de mise en place d'équipements pour pallier souvent aux comportements irresponsables de certains conducteurs, demande du temps, de la réflexion, surtout lorsqu'elle aboutit à la mise en œuvre d'équipements onéreux et, pourquoi pas, très répressifs.

Vous ne pouvez ignorer que l'année 2017 sera électorale. Les enjeux des deux élections programmées sont d'une très grande importance. Si je peux comprendre la déception, la défiance envers nos élus nationaux, je me dois de vous encourager à participer à ces élections. Pour cela, vous devez être inscrit sur nos listes électorales **avant le 31 décembre 2016**. Si cela n'est pas encore le cas, venez au secrétariat de votre mairie avant cette date.

Bonne lecture, votre maire. Alain LIAIGRE

## Sur l'agenda du Petit Rexois

- **Cérémonie du 11 Novembre : défilé au départ de la mairie à 10h15.**
- **Téléthon 2016 : Animations diverses à la salle des fêtes le samedi 03 décembre 2016**
- **Vendredi 06 janvier 2017 à 19h00 salle des fêtes : vœux aux habitants**

## Mémo Mairie

**VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE LES :  
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi entre 15h00 et 18h00**

Vos idées et vos réflexions alimentent les rubriques du « Petit Rexois ».  
Ecrivez-nous! [mairie.stgeorgesderex@orange.fr](mailto:mairie.stgeorgesderex@orange.fr) ou sur [www.saintgeorgesderex.fr](http://www.saintgeorgesderex.fr)

Effectuez vos démarches, télécharger vos formulaires sur [www.saintgeorgesderex.fr](http://www.saintgeorgesderex.fr) !



## Travaux

### Le dossier OGS autour de la cale du port et des rues adjacentes en voie de concrétisation : lancement imminent des travaux !

L'opération Grand Site autour de la cale du Port, des rues du Château, du Port et de la Grande Fontaine entrera dans sa phase travaux au cours des prochaines semaines, avant la fin de l'année. Rappelons que ces travaux multi partenariaux et cofinancés par l'Etat (par l'intermédiaire de la DREAL), la Région, Département (80%) et la commune (20%) vont s'attacher à :

- \*\*requalifier le port et ses abords immédiats ( remaniement du chemin de halage et mise en place d'une zone drainante, retraitement de la cale elle-même par la substitution du pavage au profit d'un mélange terre-pierre, pose d'un coffret électrique nomade et réactualisation de la signalétique)
- \*\*favoriser l'éclairage public d'une section de voirie de la rue du Château en amont du Port face au stationnement actuel, par la mise en place de candélabres plantés en talus.
- \*\*améliorer la qualité du stationnement autour de la salle des fêtes et des locaux annexes (foyer des jeunes et salle associative) par la mise en œuvre d'un revêtement bitumeux ton beige)
- \*\*mettre en œuvre un certain nombre d'aménagements paysagers au fil du parcours et du cheminement sur les différentes voies du programme de travaux (plantation des talus, fleurissement des abords, habillage naturel pour masquer les ouvrages urbains, requalification de l'ancien abribus en bord de ruisseau rue de la Grande Fontaine).
- \*\*développer une signalétique indicative et directionnelle normée à l'échelle du périmètre du chantier sur le petit patrimoine, les biens communaux et éventuellement des éléments de nature commerciale.

Les ouvertures de plis des propositions des entreprises sont actuellement en cours d'analyse. Le chantier devrait débuter début décembre 2016 pour une durée de 2 mois et demi.



### Le foyer des jeunes : remise en état et nouveau fonctionnement

L'accès à la salle des jeunes est suspendu depuis quelques mois suite à la nécessité de sa remise en état. Ce qui a permis de revoir sa mise à disposition par l'élaboration d'un règlement garantissant la responsabilité des utilisateurs pour ce bien communal. Dès qu'un nouveau dispositif de chauffage sera opérationnel, cette salle redeviendra disponible.

#### Comment ça marche, en résumé...

- \*Les clés de la salle devront être récupérées au secrétariat de la mairie, lors des horaires d'ouverture au public (15h00-18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi).
- \*Le nom de l'emprunteur sera inscrit sur un registre lors de la remise des clés.
- \*Des horaires bien précis d'utilisation de l'équipement devront être respectés.
- \*Le règlement d'utilisation du foyer sera cosigné par le Maire, le jeune utilisateur et ses parents (représentants légaux)

### Le local de stockage : une construction en cours déjà bien avancée !



Le chantier de construction du local de stockage lancé au cours de l'été prend forme et respecte son calendrier d'interventions. Les lots 1 (gros œuvre maçonnerie) 2 et 3 (ossature bois, toiture et zinguerie) sont achevés.

Place à l'aménagement intérieur des salles de stockage avec la mise en œuvre du câblage électrique, du placo et des peintures !

L'achèvement complet de la construction est prévue avant fin décembre 2016.

### Sécurité : un radar pédagogique implanté

Pour répondre à certaines inquiétudes de riverains, le conseil municipal a donc, dans un premier temps, fait le choix d'installer un radar pédagogique par roulement sur plusieurs axes traversant le bourg.

Le matériel est emprunté par convention auprès de la commune d'Aiffres. Première étape dans la rue du Rimonboeuf, mi-novembre. Le relevé statistique effectué par l'appareil permettra d'en savoir plus sur les trafics et leur vitesse dans la traversée de notre commune.



### Une toiture refaite à neuf sur notre école



Dans le cadre de l'entretien général des bâtiments communaux, un programme de réfection de toiture a été réalisé sur l'une des écoles de notre commune.

Un film isolant a été posé sur la charpente, tuiles neuves et fenêtre de toit ont été installés pour requalifier l'état d'entretien de ces bâtiments.  
Coût de l'opération : 13.000,00€ TTC

### Le chemin de Basse Ban fait peau neuve

Dans le cadre des programmations de travaux sur ses communes adhérentes, le SIVOM de MAUZE a procédé à la réfection du chemin de Basse Ban, comprenant le débarnage, le reprofilage et la mise en œuvre d'un revêtement bicouche sur l'ensemble du tracé. Coût de l'opération : 13.400,00€ TTC



## Un tremplin pour demain !

Téléthon  
intercommunal 2016  
le programme local

### ◆ Samedi 3 décembre.

**8h30** : Rassemblement des cyclistes sur le champ de foire pour une randonnée d'environ 20km. Participation 3€.

**Vers 11h00** : Passage de la caravane à St Georges avec collation à la salle des fêtes.

**14h30** : Départ de la balade en canoë-kayak du port de St Georges vers Arçais (Réservation conseillée au 07 82 19 60 00 auprès de Mathieu Baudouin).

**14h30 à 17h00** : Jeux de société, palets, boules, vente de crêpes et de gâteaux à la salle des fêtes.

**16h30** : Assemblage des éléments de l'écharpe avec tombola sur l'estimation de la longueur de l'écharpe à la salle des fêtes.

### ◆ Dimanche 4 décembre.

**8h45** : Rassemblement et départ de la marche du champ de foire vers le port d'Arçais. Arrivée vers 10h30. Participation 3€.

**13h30** : Dépôt de l'écharpe composée à St Georges à la caserne de pompiers à Arçais.

**16h00** : Mesure de l'écharpe à la caserne de pompiers à Arçais. Lâcher de ballons et remise des dons pour le Téléthon 2016. Remise des éléments tricotés à la mairie ou le samedi 3 décembre à la salle des fêtes entre 14h30 à 17h00.



**SIVS Sansais-Amuré-Saint-Georges**  
Des nouvelles de nos écoliers

Pour cette rentrée scolaire 2016-2017, **129 élèves** sont accueillis dans les 3 écoles de notre SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). **A Saint-Georges, sont accueillis 14 CP, 15 CE1 et 13 CE2 répartis dans les deux classes.**

La nouveauté de cette année scolaire consiste en la **mise en place d'un service d'accueil le mercredi après-midi pour les enfants**. En effet, après la prise du déjeuner dans les locaux de Sansais, les enfants sont acheminés en bus par le SIVS au centre de loisirs de Bessines où les parents peuvent les récupérer après leur journée de travail. Cette nouvelle prestation permettra, nous l'espérons, d'éviter des inscriptions d'enfants de nos trois communes en dehors de notre regroupement pédagogique intercommunal.

A la demande des services de l'Etat, **l'accès à l'intérieur des écoles (y compris les cours et préaux) doit être contrôlé**. Ainsi les grilles des 2 cours de notre école sont verrouillées entre les horaires de début et de fin de temps scolaire et une sonnette d'appel permet à la directrice de l'école de répondre aux personnes ayant nécessité de pénétrer dans l'enceinte de l'école.

### Eau : maintien des mesures de crise sur le bassin Sèvre Niortaise—Marais Poitevin

En raison du maintien de conditions météorologiques très sèches dans le département, il est nécessaire de maintenir des mesures de protection du milieu et de la ressource. Ainsi l'arrêté du 25 mars 2016 est prorogé. Son application est prolongée **jusqu'au 30 novembre 2016**.

La **CRISE entraîne l'interdiction totale provisoire des usages agricoles mais impacte également les particuliers et industriels pour les usages non prioritaires suivants de ce périmètre :**

- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles, hors objectif sanitaire et de sécurité ;
- le remplissage de piscines à usage privé, hors chantiers en cours et hors contraintes de maintenance (maintien du niveau d'eau) ;
- le lavage des bâtiments et voiries, hors objectif sanitaire et sécurité et hors chantiers en cours ;
- l'arrosage des espaces verts publics ou privés : pelouses, massifs, terrains de sport (hors green des golfs), etc ;
- l'alimentation des fontaines et jets d'eau en l'absence d'un dispositif de recyclage de l'eau ;
- les prélèvements industriels des installations classées non soumises à Autorisation ou Enregistrement au titre du code de l'Environnement (sauf présentation d'un plan de gestion de la ressource en eau permettant de démontrer les efforts mis en place.

**Les usages prioritaires suivants sont quant à eux maintenus :**

- \*les prélèvements pour l'adduction en eau potable,
- \*l'abreuvement des animaux ;
- \*les prélèvements pour la protection civile et militaire, en particulier pour la défense incendie ;
- \*les prélèvements industriels des installations classées soumises à Autorisation ou Enregistrement au titre du Code de l'environnement (en tant que prélèvements soumis aux conditions fixées par leur arrêté d'autorisation) ; et tous les autres prélèvements indispensables aux exigences de la santé, de la salubrité publique et de la sécurité civile.

### Aménagement paysager

La commune poursuit sa démarche « Village fleuri ». Nos employés chargés des espaces verts, s'efforcent d'imaginer des espaces dédiés répondant aux objectifs de cet organisme, tout en respectant les exigences liées aux emplois de pesticides et produits phytosanitaires.

**Afin de répondre aux interrogations souvent exprimées, une réunion d'information et d'échanges se programmée courant février 2017.**



## Le coup de projecteur : Aux Reines des Prés à Bergné...

Les chèvres sont élevées au moins 6 mois par an en plein air sur une quinzaine d'hectares dans le marais. En pâturant principalement dans des friches, avec une rotation rapide, elles aident à entretenir la biodiversité en mangeant assez peu d'herbe, mais de la consoude, de la ronce, de l'ortie, de la guimauve, de la menthe, du frêne. Chaque semaine elles transhument le plus souvent à pieds. L'hiver elles mangent du foin provenant de prairies naturelles avec un complément de son de blé bio. Il y a 23 laitières de chèvres poitevines, de fossés, de Murciano, d'alpines, de pyrénéennes. Des chèvres rustiques, une alimentation variée, un élevage en plein air sur des terres en rotation avec des vaches et des ânes les rendent moins vulnérables aux maladies et aux parasites que d'autres modes d'élevages. Elles sont soignées principalement aux huiles essentielles. La diversité de race est importante aussi pour les couleurs de robes, les caractères, le goût du lait et du fromage. La traite est faite dans le marais à la main tous les matins. Les fromages sont parfumés uniquement d'aromates frais cultivés au jardin (mise à part le poivre). La vente directe est privilégiée comme au marché d'Arçais ou à la ferme le mardi à la belle saison.



**Natacha Pain (39 ans)** originaire de Picardie n'est pas issue du milieu agricole et ne s'orientait pas dans cette direction. Depuis 16 ans elle habite dans le marais. Le milieu lui a donné envie d'autonomie en faisant son jardin, de l'élevage, son fromage. Dans un premier temps elle a appris sur le tas. Pour s'installer, en 2011 elle a passé un an au lycée agricole de Melle pour obtenir un Brevet Professionnel Agricole (BPREA) avec les spécialités plantes aromatiques et élevage caprin avec transformation fromagère. Durant cette année de formation elle a travaillé sur plusieurs types d'exploitations ce qui lui a permis d'affiner son orientation.

**Valentin Biraud (28 ans)**, son compagnon, a toujours baigné dans le milieu agricole. Il est originaire d'Amuré et a eu comme condisciples plusieurs des exploitants de Saint-Georges et des environs. Il a passé un BAC agricole à Saintes puis un BAC GPN tourné vers l'environnement. Actuellement il travaille dans différents domaines liés à l'environnement. Au sein de l'exploitation, il se destine plus particulièrement à la culture du fourrage et à l'élevage de quelques vaches. L'un comme l'autre apprécie de côtoyer plusieurs partenaires engagés dans la vente de proximité.



**Ferme paysanne en Marais Poitevin**  
**Natacha PAIN**  
Contacts : 06 22 75 28 34 et [auxreinesdespres@gmail.com](mailto:auxreinesdespres@gmail.com)  
Bergné sur la D180 – 79210 ST GEORGES DE REX

## Avis à la population !

## Avis à la Population

### Et si on habillait un arbre?

Une idée surprenante pour donner une seconde vie à l'arbre mort devant notre mairie. Ce mouvement artistique s'appelle le **'Yarn bombing'** ou en français le **'tricot graffiti'**, il consiste à emmailloter un élément de bandes de laines aux couleurs vives.



**Voilà une occasion de lancer un projet collectif et participatif !**

Les enfants de notre école vont tricoter des bandes de laines lors des activités périscolaires, et nous souhaitons également que les rexoises et rexoises participent à ce projet, basé sur la solidarité, le partage ainsi que l'envie de fédérer toutes les générations et de créer du lien autour d'une œuvre commune.

### Comment faire ?

- tricoter des bandes de laines de couleurs vives (20 à 80cm de long et de 10 à 30cm de large)
- crocheter des éléments décoratifs : fleurs, papillons ...

Si vous avez dans vos placards des pelotes de laine, des tricots inachevés... qui dorment tranquillement et qui n'auront plus d'utilité, ils seront utilisés par les enfants à l'occasion de cet événement.

**Couleurs pop et flashy bienvenues !**

**Vos réalisations ainsi que vos dons seront à déposer en mairie.** L'assemblage sera effectué par les agents communaux. **Pour toute question ou information, contactez Aurélie par téléphone au 0630102511 / 0517182615 (entre 19h00 et 20h00) ou bien encore par mail : [mourey.aurelie@sfr.fr](mailto:mourey.aurelie@sfr.fr).**

Merci à tous pour votre participation essentielle à l'aboutissement de ce projet !

## Votre avis sur la biodiversité à Saint-Georges ?

La commune de Saint-Georges-de-Rex invite ses citoyens à donner leur avis. En effet, une étudiante de l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan de Toulouse, actuellement en stage au CNRS de Chizé, s'intéresse à l'intérêt que vous portez à la gestion de la biodiversité de votre commune qui s'est engagée dans une démarche environnementale.

Vous êtes invité à répondre à un sondage en ligne dont les réponses resteront anonymes. Il servira à connaître votre opinion et évaluer vos attentes concernant la gestion environnementale de votre commune. Même si vous n'avez suivi aucune action environnementale sur votre commune, votre avis est très crucial pour l'étude en cours.

**Vous pouvez remplir ce sondage en allant sur la page d'accueil du site internet de votre commune : <http://www.saintgeorgesderex.fr/>** Vous serez alors invité à cliquer sur l'onglet : Enquête Biodiversité. Cette enquête ne vous prendra que 10 à 15 minutes. Un grand merci à vous !

**Contact : Marieke BUSSON, [evaluation-village@cebc.cnrs.fr](mailto:evaluation-village@cebc.cnrs.fr) 05-49-09-78-38**

**PS : La date limite pour répondre à ce sondage est le 30 novembre.**

